

Numero unique de document : CP022014041
Date document : 10 09 2014
Direction : Direction des Contrôles
Pôle : Standardisation Pharmacopée Normalisation
Personne en charge : Marie-Lise MIGUERES

CP02 Comité français de la Pharmacopée « Plantes médicinales et huiles essentielles » – CP022014041

Séance du 14 octobre 2014 de 10h00 à 17h00 en salle 1

Ordre du jour	
10 h00	Début de la séance.
1	Introduction
1.1	Adoption de l'ordre du jour
1.2	Adoption du compte rendu du Comité Français de la Pharmacopée CP022014033 du 1/07/2014
2	Dossiers à examiner en séance
	Gestion des conflits d'intérêts
2.1	Inscription sur la Liste des plantes médicinales de la Pharmacopée française
2.1.1	Renouée des Teinturiers (feuille)
2.1.2	Withania somnifera (racine)
2.1.3	Rhodiola rosea (rhizome et racine)
2.1.4	Turraea thouarsiana (tige feuillée)
2.1.5	Tinospora crispa (feuille, tige)
2.1.6	Geissospermum laeva (écorce)
2.1.7	Marsypianthes chamaedrys (partie aérienne)
2.1.8	Ptychopetalum olacoides (racine et écorce de tige)
2.1.9	Programme de travail
2.2	Pharmacopée européenne
2.2.1	Nouvelles monographies (Enquête Pharmeduropa 26.3)
2.2.1.1	Andrographidis (partie aérienne)
2.2.1.2	Echinacée pourpre (partie aérienne d'), jus d'expression stabilisé avec de l'éthanol de
2.2.1.3	Echinacée pourpre (partie aérienne d'), jus d'expression stabilisé sans l'éthanol
2.2.2	Monographie à l'étude
2.2.2.1	Dartrier (foliole)
2.3	Révision d'une monographie à la Pharmacopée française
2.3.1	Huile essentielle de myrte
17h00	Fin de la séance